



SOMMAIRE

Communiqué de presse	page 1
La collaboration Académie française – Laboratoire ATILF	page 2
L’Académie française	page 3
Le laboratoire ATILF	page 5
Le Département CNRS Sciences de l’Homme et de la Société	page 7
Le Département CNRS Sciences et Technologies de l’Information et de la Communication	page 10
L’Université Nancy 2	page 11
Contacts et liens	page 12



Communiqué de presse

Le dictionnaire de l'Académie française en libre accès sur l'internet

Paris, le 17 juin 2004. La version informatisée du dictionnaire de l'Académie française, réalisée avec la collaboration du laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française – CNRS/Université Nancy 2), fera l'objet d'une présentation officielle le jeudi 24 juin 2004, quai de Conti, à Paris.

La neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française peut être désormais consultée sur l'internet, pour sa partie publiée (de A à *Négaton*), sur le site de l'Académie comme sur celui de l'ATILF (<http://www.academie-francaise.fr> - <http://www.atilf.fr>). Le texte est mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la Compagnie. Il est par ailleurs possible d'accéder à la dernière édition complète du dictionnaire, parue en 1932-1935.

Le laboratoire ATILF a assuré l'informatisation de ces deux éditions et élaboré pour cette occasion un moteur de recherche qui offre divers modes de consultation. Le site de l'ATILF permet également de se reporter, article par article, aux première, cinquième et sixième éditions de 1694, 1798 et 1835. On peut ainsi considérer l'état de la langue à une époque donnée, fidèlement reflété par chacune d'entre elles, et mesurer en les comparant l'évolution de l'usage, que l'Académie a mission d'enregistrer et de guider.

Grâce à un système original de liens, le public dispose de surcroît d'outils lexicographiques complémentaires : le *Trésor de la Langue Française* (<http://www.atilf.fr/tlfi>), réalisé par l'ATILF et informatisé dans le cadre d'un projet national qui vise à constituer, avec la mise en ligne d'un certain nombre de dictionnaires anciens et modernes, un édifice unique et cohérent, et la base de données textuelles *Frantext*.

L'Académie française se félicite que cette collaboration avec l'ATILF fasse connaître à ses travaux une plus large diffusion et se réjouit de présenter aujourd'hui les premiers résultats de cette entreprise commune au service de la langue.

La présentation à la presse aura lieu le jeudi 24 juin à 11h00 à l'Académie française
23, quai de Conti - 75006 Paris

Relations avec la presse :

Académie française
www.academie-francaise.fr

ATILF-CNRS/Université Nancy 2
www.atilf.fr

Laurent Personne
Directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel
Tél. : 01 44 41 43 00
contact@academie-francaise.fr

Jean-Marie Pierrel
Directeur
Tél. : 03 83 96 86 05
jean-marie.pierrel@atilf.fr

William del-Mancino
Communication et Valorisation
Tél. : 03 83 96 86 72
william.delmancino@atilf.fr

CNRS bureau de presse : **Isabelle Tratner** - Tél. : 01 44 96 49 88



La collaboration Académie française – Laboratoire ATILF

En 1996-1997, l'INaLF CNRS (devenu ATILF en 2001) numérise la huitième édition (1932-1935) du dictionnaire de l'Académie française dans le cadre d'un projet national qui comprend l'informatisation du *Trésor de la Langue Française*, de l'ensemble des éditions du *Dictionnaire de l'Académie* et de plusieurs dictionnaires anciens.

L'Académie française souhaitait en effet que son dictionnaire soit mis gratuitement à la disposition du public par le moyen de l'internet. L'INaLF a accepté de prendre en charge ce projet d'informatisation, en collaboration avec le Service du Dictionnaire de l'Académie française. Une convention est alors passée entre le CNRS et l'Académie pour fixer définitivement les modalités de leur coopération.

En 2000, le texte de la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie est mis en ligne sous la forme d'une base de données. Le tome 1 de la neuvième édition (publié en 1992) est également informatisé et mis en ligne en 2000, le tome 2 (publié en 2000) l'est en 2001 et les fascicules parus au *Journal officiel* (qui constitueront la matière du tome 3 à paraître) sont mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la Compagnie.





L'Académie française

Si la fondation de l'Académie française par Richelieu en 1635 marque une date importante dans l'histoire de la culture et de la langue françaises, c'est d'abord parce que, pour la première fois, l'État couvre de son autorité les travaux d'une assemblée de lettrés et leur confère une légitimité dont il se fait le garant. Ainsi les statuts consacrent-ils le caractère officiel d'une institution dont le cardinal de Richelieu est « le chef et le protecteur », fonction qu'exerce aujourd'hui le Président de la République. L'octroi du droit de harangue, qui était le privilège des « cours supérieures » jugeant en dernier ressort, témoigne du rang qui est alors reconnu à l'Académie française dans l'État, celui d'une instance suprême en matière de langage.

C'est dans la longue évolution qui fait du français une langue nationale que s'inscrit la création de l'Académie. Après le Serment de Strasbourg qui, pour la première fois, scelle une alliance d'ordre politique en langue vulgaire et non pas en latin, après l'effervescence des travaux humanistes pour hausser le français au prestige du latin et en faire l'instrument éclatant d'une politique nationale, et après l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui prescrit l'emploi du français dans les actes juridiques et l'impose comme langue commune, l'institution d'une académie ayant autorité sur la langue constitue la dernière étape, déterminante, du mouvement qui lie intimement la constitution de la nation à l'invention de sa langue.

Cette vocation officielle de l'Académie française confère à ses membres un statut qui les distingue des écrivains des autres académies littéraires, françaises et étrangères. La dignité dont ils sont investis est attachée à la mission qui leur est impartie de défendre et d'illustrer la langue française, par leurs écrits mais aussi par leur action. C'est là le critère qui préside toujours à l'élection des membres de la Compagnie.

Le magistère intellectuel qu'exerce l'Académie est défini par l'article XXIV de ses statuts : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences », qualités qui lui confèrent l'universalité. C'est à cet effet qu'elle reçoit la mission de composer un dictionnaire. La première édition paraît en 1694. Les principes lexicographiques qui président à son élaboration se réfèrent à l'idéal d'un bon usage de la langue, qui s'entendait alors comme un usage de cour par opposition à la langue savante des érudits. Fidèle à cet esprit, le dictionnaire de l'Académie est aujourd'hui encore un dictionnaire de langue qui récuse l'encylopédisme et s'attache à définir et enrichir une langue commune. L'Académie, qui avait projeté d'emprunter des citations à « la plus saine partie des auteurs du temps », préféra finalement forger

des exemples pour indiquer les justes manières d'employer un terme, ce qui répondait plus exactement encore à sa volonté de prescrire et de guider l'usage commun.

La neuvième édition apporte un soin tout particulier aux mots grammaticaux et aux notions de grammaire proprement dite. Le lecteur peut ainsi connaître par le dictionnaire, et pour ainsi dire de manière intrinsèque à celui-ci, les lois essentielles de la grammaire française. Le critère du bon usage prévaut également au choix des termes nouveaux, qui sont acceptés lorsqu'ils sont bien formés, nécessaires et attestés dans le langage courant. Dix mille mots, mots scientifiques ou techniques d'emploi généralisé, mots étrangers ou mots de la francophonie, ont déjà été introduits dans les deux premiers tomes. L'Académie s'est gardée d'exclure certains termes d'emploi régional et elle a donné accueil à des vocables tantôt conservés et tantôt inventés dans divers pays francophones, considérant qu'ils étaient de nature à enrichir la langue commune. Diverses remarques et recommandations accompagnent les termes traités, afin d'indiquer le domaine dans lequel ils s'emploient ou de préciser le niveau de langue dont ils relèvent.

C'est aussi à l'orthographe que l'Académie s'attache pour guider l'usage. L'article XLIV des statuts de 1635 fait mention des « règles qui seront faites pour l'orthographe » et devront s'imposer à tous. Dès la première édition, l'Académie adopte un juste milieu entre « l'ancienne orthographe », qui accorde une attention particulière à l'étymologie, et une orthographe fondée sur la parole et la prononciation à laquelle aspirent les réformateurs de l'époque. La norme qu'elle édicte est inspirée par l'usage des écrivains et des gens de cour plutôt que par les vues des grammairiens. Chacune des éditions suivantes confirme ces choix. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, elle a changé à deux reprises l'orthographe de plusieurs milliers de mots. La neuvième édition propose un certain nombre de simplifications et de rectifications, adoptés en 1990 et soumis à la sanction de l'usage, qui concernent essentiellement la formation et l'accord des mots composés ou l'adoption d'une accentuation plus conforme à la prononciation.

Conformément à sa mission et à ses traditions, l'Académie française se fait devoir d'intervenir par les déclarations et les mises en garde qu'elle publie régulièrement sur toute matière qui touche à la défense, la diffusion et l'enseignement de notre langue et au rayonnement de notre culture. Enfin, dans le cadre fixé par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, elle étudie les listes de termes proposés par les commissions ministérielles de terminologie et de néologie, sur lesquelles elle se prononce en dernier ressort.

C'est encore au rayonnement de la langue française qu'elle travaille en décernant chaque année une centaine de prix, parmi lesquels de nombreux prix littéraires couronnant des œuvres romanesques, des nouvelles, des ouvrages d'histoire, de philosophie ou de critique. Depuis 1986, le Grand Prix de la Francophonie récompense l'œuvre d'une personnalité francophone qui, dans son pays ou à l'échelle internationale, aura contribué de façon éminente au maintien et à l'illustration de la langue française.



Le laboratoire ATILF

Présentation

Le laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) est né du rapprochement de l'Institut National de la Langue Française (INaLF – CNRS) et de LANDISCO (Langue Discours Cognition – Université Nancy 2), deux laboratoires nancéiens spécialisés dans le domaine des sciences du langage. Rattachée aux Départements Sciences de l'Homme et de la Société, et Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication du CNRS, cette unité mixte de recherche implantée à Nancy est dirigée par Jean-Marie Pierrel et Bernard Combettes. La compétence du laboratoire dans le domaine l'analyse de la langue française et de son traitement informatique est reconnue tant au plan national qu'international.

Missions

L'Unité Mixte de Recherche linguistique ATILF (CNRS – Université Nancy 2) a pour rôles de produire et de diffuser des ressources sous forme de publication papier et électronique pour la connaissance et l'étude de la langue française. L'activité de l'unité est articulée autour de trois axes principaux :

- **Histoire de la langue** : étymologie et histoire du lexique, métalexologie, moyen français et français préclassique...
- **Langue moderne et contemporaine** : études des régionalismes et dialectologie, sémantique et discours, interface grammairale, études contrastives et multilingues...
- **Linguistique et informatique** : développement informatique des outils, traitement automatique de la langue, maintenance et évolution...

La distribution de ressources linguistiques

D'un apport stratégique pour le laboratoire, les nouvelles technologies ont permis le développement informatique de bases de données et d'outils performants ainsi que la maintenance et la distribution de ressources linguistiques, inscrites dans les axes prioritaires de la politique du laboratoire ATILF.

Dictionnaires informatisés et encyclopédies (*Trésor de la Langue Française informatisé*, *Dictionnaire de l'Académie française*, *Encyclopédie Diderot et d'Alembert*, dictionnaires anciens), outil de consultation (Frantext, Frantext catégorisé), catégoriseur (WinBrill) et bases de données linguistiques (base historique du vocabulaire français) constituent l'essentiel des ressources distribuées par le laboratoire.

Au chapitre non exhaustif des publications, le *Trésor de la Langue Française*, le *Dictionnaire des régionalismes de France*, le *Guide de la féminisation*, le *Bulletin analytique de la langue française*, les lexiques du moyen français et du français préclassique et le *Dictionnaire des invariables difficiles de l'allemand*, et les cahiers du *Dictionnaire des notions politiques et sociales*, comptent parmi les plus significatives.

Les coopérations nationales et internationales

Les nombreuses implications et collaborations du laboratoire ATILF en font un partenaire privilégié dans le domaine de la Langue française, en France comme à l'étranger.

- Avec l'Académie française
- Avec la fédération CNRS – Institut de Linguistique Française
- Avec l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST – CNRS) et le Laboratoire lorrain en Recherche Informatique et ses Applications (LORIA) dans le cadre du projet Ingénierie des Langues du Document des Sciences et Technologies de Communication (Contrat Plan Etat Région).
- Avec le Fonds national de la recherche suisse (projet FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*).
- Avec les universités de Trèves, Cologne, Madrid, Barcelone, Oviedo, Louvain, Neuchâtel, Pise, Udine, Bucarest et Chicago.
- Avec l'AFNOR et Lingway sur l'étude du français technique utilisé dans les normes, dans le cadre du projet Technolangue AGILE.
- Avec le consortium international TEI (Text Encoding Initiative).
- Avec les universités d'Europe Centrale et Orientale dans le cadre du *Dictionnaire des notions politiques et sociales*.

L'UMR ATILF en quelques chiffres

2001	Création de l'UMR ATILF à la suite du rapprochement de l'INaLF (UPR CNRS) et du LANDISCO (Équipe d'accueil de l'Université Nancy 2)
7118	Numéro de l'UMR
91	Effectif de l'UMR dont 53 CNRS, 27 universitaires et 11 doctorants et post-doctorants
785 000	Montant en € du budget 2003 de fonctionnement et d'équipement de l'UMR dont plus de 60% de ressources propres ou contractuelles
170 000	Nombre de pages du TLFi consultées quotidiennement
200	Nombre d'institutions françaises et étrangères abonnées à la base Frantext
3 000	Nombre de requêtes quotidiennes sur la base Frantext
20 000	Nombre d'ouvrages du fonds documentaire du laboratoire dont 6000 ouvrages rares

Le CNRS et le Département des Sciences de l'Homme et de la Société

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), plus grand organisme public de recherche fondamentale et appliquée français, exerce son activité dans tous les champs de la connaissance. Il est présent dans toutes les disciplines majeures regroupées au sein de :

8 départements scientifiques :

- Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)
- Sciences Physiques et Mathématiques (SPM)
- Sciences pour l'Ingénieur (SPI)
- Sciences Chimiques (SC)
- Sciences de l'Univers (SDU)
- Sciences de la Vie (SDV)
- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)
- Physique Nucléaire et Corpusculaire (PNC)

et de deux instituts :

- Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
- Institut national des sciences de l'Univers (INSU)

Près de 26 000 personnes dont 11 400 chercheurs, 14 600 ingénieurs, techniciens et administratifs travaillent dans 1 256 laboratoires.

Le département des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) du CNRS

Les sciences humaines et sociales sont représentées au sein du CNRS par le département des Sciences de l'Homme et de la Société. Les recherches pratiquées, de façon générale, ont pour finalité d'observer, de décrire, d'interpréter et le cas échéant, d'expliquer les dispositions et les comportements de l'Homme ainsi que les mécanismes de fonctionnement et d'évolution des sociétés humaines. En fonction de leurs spécialités, elles participent à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, à l'étude de l'impact des innovations scientifiques et techniques sur les sociétés et à la compréhension des cultures et du monde économique qui nous entoure, ce qui constitue un champ de compétences disciplinaires extrêmement diversifié.

Aujourd'hui le département SHS du CNRS, c'est quelque 435 laboratoires de recherche (*soit 35% du nombre total d'unités de recherche au CNRS*) répartis sur une **quinzaine de disciplines** présentant des profils épistémologiques très différents :

- La préhistoire
- L'archéologie
- L'histoire
- L'étude des grandes civilisations non occidentales
- L'anthropologie biologique
- L'anthropologie sociale
- Les sciences du langage
- Les sciences politiques
- La littérature
- La philosophie
- La musicologie
- Histoire et philosophie des sciences
- L'économie et la gestion
- Les sciences juridiques
- La sociologie
- La géographie et l'urbanisme

Les sciences du langage - ou la linguistique - sont regroupées au sein de quelque trente laboratoires mixtes CNRS-Université – dont l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). Les thématiques de recherche explorent les nombreuses questions que nous nous posons sur le langage : comment est-il représenté dans le cerveau ? Comment est-il acquis par les enfants ou perdu après un accident neurologique ? Comment fonctionne-t-il dans les échanges sociaux ? Comment découvre-t-on ou décrit-on l'histoire d'une langue ? Comment la linguistique peut-elle apporter un éclairage sur les conflits culturels ? Quels sont les modes de transferts de connaissance des langues parlées ?

Pour aborder ces problèmes, les chercheurs balayent l'ensemble des sciences du langage : la phonologie et la phonétique (production et perception des sons), la morphologie (la structure des mots), la syntaxe (organisation des énoncés), la sémantique (le sens), la pragmatique (lien entre le sens et les stratégies de communication), le lexique. Parmi les domaines d'application, on mentionnera la constitution de grands dictionnaires informatisés, l'étude de la dyslexie, la synthèse et la reconnaissance de la parole, les systèmes d'interrogation de bases de données, les correcteurs orthographiques, l'enseignement des langues et des cultures qui en découlent...

Dans ce contexte, le travail de l'ATILF sur les dictionnaires informatisés est exemplaire. Le CNRS est donc fier de soutenir l'ATILF, dirigé par M^{rs} Jean-Marie Pierrel et Bernard Combettes, non seulement comme UMR, mais aussi à travers l'Institut de Linguistique Française, Fédération dirigée par M^{me} Christiane Marchello-Nizia.

Découvrez ci-dessous la liste des laboratoires en science du langage du CNRS :

27 laboratoires

- Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations ICARE, 69676 BRON
<http://gric.univ-lyon2.fr>
- Centre de recherches sur la langue basque et l'expression en langue basque, 64100 BAYONNE
- Dynamique du langage, 69363 LYON
<http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/>
- Recherches en syntaxe et en sémantique ERSS, 31058 TOULOUSE
<http://www.univ-tlse2.fr/erss/>
- Bases corpus et langage BCL, 06204 NICE
<http://www.unice.fr/bcl>
- Laboratoire Parole et Langage LPL, 13621 AIX EN PROVENCE
<http://www.lpl.univ-aix.fr/>
- Phonétique expérimentale et modélisation phonologique, 75005 PARIS
- Structure formelle du langage : typologie et acquisition, métrique et poétique, 93200 ST DENIS
<http://umr7023.free.fr/>
- Langues et civilisations à tradition orale LACITO, 94801 VILLEJUIF
<http://lacito.vjf.cnrs.fr>
- Oral/Oural : systèmes en transit et recherches linguistiques sur la traduction du sens OSTERLITS, 94801 VILLEJUIF
- Laboratoire de linguistique formelle, 75251 PARIS
<http://www.llf.cnrs.fr/>
- Modèles, Dynamiques, Corpus, 92000 NANTERRE
http://www.u-paris10.fr/recherche/labo/labo_ea0372.htm
- Analyse et traitement informatique de la langue française ATILF, 54063 NANCY
<http://www.atilf.fr>
- Laboratoire de linguistique informatique LLI, 93430 VILLETANEUSE
<http://www-lli.univ-paris13.fr>
- Histoire des théories linguistiques HTL, 75251 PARIS
<http://htl.linguist.jussieu.fr>
- Langues, textes, traitement informatique, cognition LATTICE, 92120 MONTRouGE
<http://www.lattice.ens.fr/>
- Langues - Musiques - Sociétés, 94801 VILLEJUIF
<http://www.vjf.cnrs.fr/lms/accueil.htm>
- Centre de recherches métalexicographiques et dictionnairiques francophones, 95010 CERGY
- Centre d'études des langues indigènes d'Amérique, 94801 VILLEJUIF
<http://www.vjf.cnrs.fr>

- Langage, langues et cultures d'africaine LLACAN, 94801 VILLEJUIF
<http://llacan.cnrs-bellevue.fr/>
- Langues, logiques, informatiques, cognition et communication LALICC, 75006 PARIS
<http://www.lalic.paris4.sorbonne.fr/>
- Langues, textes et communications dans les espaces créolophones et francophones, 97715 ST DENIS
- Syntaxe, interprétation, lexique SILEX, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ
<http://www.univ-lille3.fr/www/Recherche/silex/>
- Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale CRLAO, 75006 PARIS
<http://www.ehess.fr/centres/crlao/crlao.html>
- Laboratoire d'études sur l'acquisition et la pathologie du langage chez l'enfant LEAPLE, 94801 VILLEJUIF - <http://www.vjf.cnrs.fr/umr8606/>
- Relais d'information sur les sciences de la cognition RISC, 75005 PARIS
<http://www.ccr.jussieu.fr/~risc>
- Unité mixte de service de la maison de la recherche de l'université de Toulouse le Mirail UMSTM, 31058 TOULOUSE - <http://www.univ-tlse2.fr/>
- Discours, textualité et production de sens, praxiling, recherche en domaine occitan, 34199 MONTPELLIER - <http://membres.lycos.fr/aieo/ReDOC/index2.html>
- Dynamiques sociolinguistiques DYALANG, 76821 MONT ST AIGNAN
<http://www.univ-rouen.fr/univ/Recherche/equipes/DYALANG.html>
- Centre de Recherches interlangues sur la signification en Contexte CRISCO, 14032 CAEN
<http://www.crisco.unicaen.fr/>

7 fédérations et groupements de recherche

- Institut de linguistique française ILF, 75014 PARIS
<http://www.ilf.cnrs.fr>
- Typologie et universaux linguistiques : données et modèles, 75014 PARIS
<http://www.typologie.cnrs.fr>
- Description et modélisation en morphologie, 75251 PARIS
- Diachronie du français et évolution des langues, 75014 PARIS
- Sémantique et modélisation SEM, 75850 PARIS
- Linguistique latine, 75005 PARIS
- Approche pluridisciplinaire de la production verbale écrite, 86022 POITIERS

STIC : Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

Un département au cœur de la révolution scientifique, technologique et humaine

Le nouvel acteur incontournable des STIC en France

Les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication constituent, avec les sciences du vivant, un des enjeux majeurs du développement économique et social pour le XIX^e siècle. C'est pourquoi le CNRS a créé, le 5 octobre 2000, **un 8^e département scientifique consacré aux Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)**.

Son organisation

S'appuyant sur l'activité de ses **139 unités de recherche** impliquées dans les télécommunications, l'informatique, l'automatique, le traitement du signal, l'électronique, les micro et nanotechnologies, les interactions humaines..., le département a organisé sa stratégie de recherche autour de 5 orientations scientifiques et 4 programmes transversaux prioritaires :

- 5 orientations scientifiques
 - Réseaux de communication et systèmes de traitement, d'accès et de gestion d'informations
 - Nanotechnologies pour le traitement de l'information, microsystèmes et intégration
 - Systèmes complexes à dominante informationnelle : architecture, conception et fonctionnement
 - Société de l'information, de la communication et de la connaissance : contenus, interfaces et usages
 - Réalité virtuelle, robotique, interaction et coopération
- 4 programmes transversaux
 - STIC et Vivant et santé.
 - STIC et Transport et énergie.
 - STIC et Environnement et spatial.
 - STIC et Défense.

Ses ambitions

Renforcé par des laboratoires d'interface spécialisés dans les mathématiques, la physique, la génomique, la linguistique, les sciences sociales, les sciences cognitives,... le département STIC s'est vu confier une mission importante de développement interdisciplinaire pour répondre aux grands enjeux de recherche de notre pays :

- ▶ rechercher et développer des technologies innovantes de l'avenir,
- ▶ comprendre et maîtriser la complexité des systèmes d'information de demain,
- ▶ construire une société de l'information et de la communication au service de l'homme,
- ▶ diffuser les méthodes et outils des STIC au service des autres disciplines de recherche scientifique majeures comme le décryptage du vivant et la compréhension de l'humain.

L'Université Nancy 2

De l'histoire...

L'Université Nancy 2 est l'héritière d'une longue tradition universitaire en Lorraine où la première université a été fondée en 1572 à Pont-à-Mousson. En 1854, est promulgué le décret de création de la faculté des Sciences de Nancy et de la faculté des Lettres. En 1971, sont créées successivement l'Université Nancy 1, l'Université Nancy 2 et l'INPL.

... à aujourd'hui :

L'Université Nancy 2 est une université pluridisciplinaire qui offre **un large choix de formations en Sciences de l'Homme et de la Société avec 245 diplômes principalement dans les domaines suivants :**

- Lettres / langues
- Sciences humaines et sociales
- Droit / économie / finances
- Gestion / management
- Mathématiques / informatique
- Information - communication / audiovisuel

L'Université Nancy 2 a accueilli en 2003 / 2004 18 770 étudiants dans ses 8 Unités de Formation et de Recherche, 7 Instituts, 3 Instituts Universitaires Technologiques, 1 Centre de Télé-enseignement Universitaire, 3 Instituts Universitaires Professionnalisés, 1 Magistère et 1 école privée de management rattachée par convention.

En 2002, Nancy 2 fut la première université française à proposer aux étudiants une inscription en ligne. Plus de 12 000 se sont inscrits par l'internet en 2003-2004.

L'Université Nancy 2 participe au programme SOCRATES ERASMUS ainsi qu'au programme LEONARDO ; elle est partenaire de 155 Universités dans 25 pays européens.

Le budget global 2004 de l'Université s'élève à près de 20 millions d'euros (hors salaires d'État). Les droits d'inscriptions représentaient 10% des ressources de l'établissement.

En 2004, 1 217 personnes donnent vie à notre Établissement parmi lesquels 717 enseignants et enseignants-chercheurs et 500 agents administratifs (IATOS : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Service).

La recherche à Nancy 2 se structure autour de 5 axes prioritaires :

- Nouvelles technologies, langues et langage, communication
- Histoire, littérature, civilisation
- Cognition : culture scientifique, santé, éducation
- Formation : travail, emploi, compétences
- Régulations : espace, organisations, environnement, individus et sociétés

La recherche de notre Université est animée par 3 écoles doctorales, 5 équipes associées au CNRS, 20 équipes d'accueil et une jeune équipe.

« Frontières » : la Maison de la Recherche (future MSH)

Préfiguration d'une Maison des Sciences de l'Homme en Lorraine, la Maison de la Recherche « Frontières » a pour objet la mutualisation de services offerts aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs et aux doctorants. La finalité est de simplifier l'accès, la production et la diffusion des savoirs par l'hébergement de projets pluridisciplinaires.

Au-delà d'un simple projet immobilier, cette maison est le fruit de la volonté affirmée de Nancy 2 de disposer d'un outil fédératif et d'un projet scientifique afin de regrouper les équipes de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société.

Contacts et liens

Contacts



Académie française

23, quai de Conti
75 006 Paris

Téléphone : 01 44 41 43 00

Télécopie : 01 43 29 47 45

contact@academie-francaise.fr

<http://www.academie-francaise.fr>



ATILF

Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

UMR 7118 CNRS - Université Nancy 2

Département CNRS

Sciences de l'Homme et de la Société

44, avenue de la Libération, BP 30687

54 063 Nancy Cedex

Téléphone : 03 83 96 86 72

Télécopie : 03 83 97 24 56

contact@atilf.fr

<http://www.atilf.fr>

Liens

Dictionnaire de l'Académie française :

1^{re} (1694), 5^e (1798) et 6^e (1835) éditions : www.atilf.fr/dictionnaires

8^e édition (1932-1935) : www.atilf.fr/academie8

9^e édition : www.atilf.fr/academie9